



Pétoncles des eaux côtières de la Côte-Nord du Québec en 2003

Renseignements de base

Il y a deux espèces de pétoncles dans le golfe du Saint-Laurent, soit le pétoncle géant et le pétoncle d'Islande. La taille commerciale est atteinte vers l'âge de 6 ans chez le pétoncle géant et vers l'âge de 8 ans chez le pétoncle d'Islande. Les sexes sont séparés et la fécondation des œufs est externe. La période de ponte est courte et varie d'un secteur à l'autre. Le développement des larves dure près de cinq semaines dans la colonne d'eau avant la déposition des juvéniles sur le fond. Les pétoncles sont sédentaires et vivent en agrégations appelées « gisements ».

Sur la Côte-Nord, la pêche commerciale a débuté à la fin des années 1960. C'est une pêche côtière qui porte principalement sur le pétoncle d'Islande. Les débarquements se font surtout sous forme de muscles mais, depuis la fin des années 1990, les débarquements en coquille prennent de plus en plus d'importance. La région de la Côte-Nord est divisée en 12 zones de gestion et compte 50 permis de pêche permanents et 10 permis exploratoires. Toutes ces zones sont gérées par le contrôle de l'effort de pêche et la majorité de celles-ci sont également régies par des contingents. Depuis 1985, la Côte-Nord est la région la plus productive en terme de débarquement au Québec.

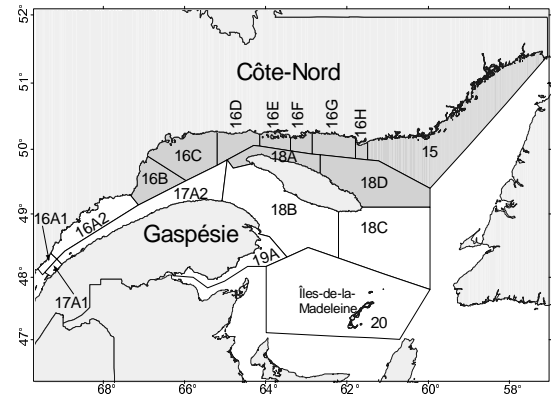


Figure 1. Zones de gestion du pétoncle au Québec (les zones en gris sont celles qui font parties de cet avis scientifique).

Sommaire

Le pétoncle fraie généralement à la fin de l'été et la déposition des juvéniles sur le fond se fait à l'automne. Le rendement en poids du muscle varie au cours du cycle de reproduction et c'est durant la période de ponte que les rendements sont les plus faibles. Par la suite, durant la période de déposition, les juvéniles sont très sensibles à la perturbation des sédiments par les engins de pêche. Pour ces raisons, il est déconseillé de draguer les gisements de pétoncle pour la période d'août à novembre.

En 2003, les débarquements de pétoncle au Québec ont totalisé 157,1 t de muscles, soit une hausse de 4,4 % par rapport à l'année 2002. Les débarquements provenaient à 74 % du secteur de la Côte-Nord, ceux-ci ont totalisé 116,8 t, soit 14 % de plus que l'an dernier.

16E

- Les débarquements ainsi que les PUE observés depuis 1998 sont stables et montrent que le stock est capable de supporter le niveau d'exploitation actuel. Compte tenu des connaissances actuelles, il est recommandé de maintenir le TAC au niveau de 2003.

Dans ce contexte, notre avis, touchant la demande formulée par le secteur de la gestion des pêches d'évaluer l'impact de l'ajout potentiel de deux pétoncliers dans cette zone, indique que cela est possible mais seulement en réduisant l'ensemble des contingents individuels afin de maintenir le niveau d'exploitation de 2003.

16F

- Les débarquements sont relativement stables depuis 1996 et la PUE observée dans les journaux de bord est comparable aux quatre dernières années nous suggère que la population du gisement principal est capable de supporter le niveau d'exploitation actuel. Par conséquent, il n'est pas recommandé d'augmenter l'effort de pêche sur le gisement principal.

18A

- En 2003, les faibles débarquements et le faible effort de pêche n'ont pas permis d'inverser la tendance à la baisse des rendements. Malgré ce fait, il est suggéré de maintenir le TAC au niveau de 2003.

15, 16B, 16C, 16D, 16G, 16H, 18D

- Il y a peu de pêcheurs actifs dans les zones 15, 16B, 16C, 16D, 16G, 16H et 18D et l'effort de pêche y est peu élevé et variable selon les années. Les indices commerciaux provenant de ces zones n'indiquent pas de changement majeur par rapport aux années antérieures. Les informations sont toutefois partielles et insuffisantes et elles ne permettent pas de se prononcer sur l'état de la ressource.

Contexte biologique

Il y a deux espèces de pétoncles indigènes au Québec, soit le pétoncle géant (*Placopecten magellanicus*) et le pétoncle d'Islande (*Chlamys islandica*). Ces deux

espèces se retrouvent principalement sur des fonds de gravier, de coquillages ou de roche, généralement à des profondeurs variant entre 20 et 60 mètres. Le pétoncle d'Islande est présent partout tout le long de la Côte-Nord et à l'île d'Anticosti, alors que le pétoncle géant se trouve occasionnellement sur la Basse-Côte-Nord. Les pétoncles sont sédentaires et vivent en agrégations appelées «gisements». Cette particularité doit être prise en considération lors de l'élaboration des stratégies de conservation et des plans de pêche.

La croissance en longueur du pétoncle géant est plus rapide que celle du pétoncle d'Islande. Cette croissance varie d'une région à l'autre et est influencée par la qualité de l'habitat et les conditions environnementales. Dans le golfe du Saint-Laurent, les tailles commerciales sont atteintes vers l'âge de 8 ans chez le pétoncle d'Islande (70 mm) et vers l'âge de 6 ans pour un pétoncle géant (95 mm).

Chez le pétoncle, les sexes sont séparés et la fécondation des œufs est externe. La période de ponte est de courte durée et n'est pas synchronisée à l'échelle du Golfe. Sur la Côte-Nord et à l'île d'Anticosti, la reproduction se déroule entre la mi-juillet et la fin août selon le secteur.

Le développement des larves dure environ cinq semaines, à partir de la fécondation jusqu'au moment de leur fixation sur le fond. Durant cette période, les larves sont dispersées dans la colonne d'eau. Les jeunes pétoncles se fixent généralement à proximité des adultes. Les gisements sont généralement associés à la présence de zones de rétention des larves. Cependant, un support adéquat est requis pour assurer le succès de la fixation des juvéniles. Durant la période de déposition, les juvéniles sont très sensibles à la perturbation des sédiments par les engins de pêche. Il est déconseillé de draguer les gisements de pétoncles d'août à novembre pour assurer une meilleure survie des jeunes pétoncles au moment de leur déposition sur le fond.

Le rendement en poids du muscle d'un pétoncle d'une taille donnée varie en fonction du cycle de reproduction. Le poids maximal du muscle est atteint au printemps juste avant la développement gonadique. Le poids du muscle est le plus faible au moment de la ponte et la croissance du muscle recommence à l'automne.

La pêche

Dans le golfe du Saint-Laurent, la pêche au pétoncle est une pêche côtière. La drague de type Digby est largement utilisée. Au cours des années, il y a eu une augmentation importante de l'effort de pêche. Cette hausse est due principalement à l'augmentation de la capacité et de l'efficacité de la flotte de pêche.

L'exploitation commerciale porte indistinctement sur le pétoncle d'Islande et le pétoncle géant. Généralement les débarquements se font sous forme de muscles. La difficulté à distinguer visuellement les muscles des deux espèces complique l'analyse des statistiques de pêche. Toutefois, les deux espèces ne sont pas réparties uniformément dans le golfe du Saint-Laurent et les prises d'un secteur sont généralement constituées d'une seule espèce. Sur la Haute-Côte-Nord et la Moyenne-Côte-Nord, les débarquements sont constitués presque uniquement de pétoncle d'Islande, et sur la Basse-Côte-Nord, les deux espèces y sont présentes donc les débarquements peuvent être mélangés.

Depuis la fin des années 1990, les débarquements en coquilles prennent de plus en plus d'importance. En raison de la nature mixte des débarquements, soit en muscle ou en coquille, il est nécessaire d'utiliser des facteurs de conversion pour comptabiliser les captures et suivre les quotas. Cette façon de faire peut entraîner un biais dans ces mesures, ainsi que dans le calcul du taux d'exploitation.

La Côte-Nord est subdivisée en 12 zones de pêche distinctes qui sont réparties entre

l'embouchure du Saguenay et Blanc-Sablon (zones 16A1, 16A2, 16B, 16C, 16D, 16E, 16F, 16G, 16H, 15, 18A, 18D) (Figure 1). Les zones 16A1 et 16A2 ne feront pas parties de cette évaluation. Les zones 16D et 18D sont, à ce jour encore, peu ou pas exploitées. En 2003, 50 permis réguliers et 10 permis exploratoires ont été émis dans sur la Côte-Nord. Le plan de gestion était établi pour chaque zone, à partir des modalités suivantes : longueur du bateau (< 15,2 m), dimension de la drague (< 7,31 m), saison et heures de pêche, quota individuel et contingent global (Tableau 1).

À partir de 1984, les débarquements de la Côte-Nord ont augmenté rapidement jusqu'en 1990. La stabilisation des prises à partir de 1991 fait suite à la mise en place de quotas individuels sur la Moyenne-Côte-Nord. Les débarquements de la Côte-Nord étaient d'environ 116,8 t de muscles en 2003, soit une hausse de 14 % par rapport à 2002 (Figure 2). Depuis la fin des années 1980, les débarquements de pétoncles de la Côte-Nord ont représenté plus de 65 % des captures québécoises. La majorité de ceux-ci proviennent du secteur de l'archipel de Mingan et de l'île d'Anticosti (zones 16E, 16F et 18A).

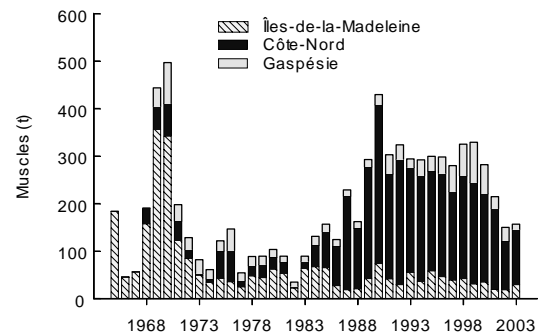


Figure 2. Débarquements de pétoncles au Québec.

L'évaluation de l'état des populations de pétoncles est basée essentiellement sur l'analyse des indices commerciaux. Pour les gisements de pétoncles d'Islande de la Minganie (zone 16E), elle est également basée sur des indices mesurés lors de

Tableau 1. Mesures de gestion du pétoncle en 2003.

Zone	Nombre de permis	Contingent (t muscles)	Saison (jour/mois)	Horaire	Couverture pour le pesage à quai	Couverture par des observateurs en mer	Type de quota
15	33 + 10 ¹		01/04 au 31/12		100 %		
16B	2		01/04 au 15/11				compétitif
16C	2	17,3	14/05 au 30/10		100 %	10 %	compétitif
16D	²	22,2	03/05 au 29/11		100 %		compétitif
16E	7	57,2	05/05 au 29/06	4h00- 21h00	100 %	10 %	QI ³
16F	9	27,6	11/08 au 11/09 (A) ⁴ 30/06 au 02/08 (B) ⁴	4h00- 21h00	100 %	10 %	QI
16G	4	35,9	30/04 au 26/11		100 %		compétitif
16H	8	30,9	05/08 au 30/10 (A) 30/04 au 30/10		100 %		QI
18A	9	50,9	05/05 au 10/08 (A) 03/08 au 06/10 (B)	4h00- 21h00	100 %	10 %	QI
18D			02/05 au 30/10		100 %		

¹ = Permis exploratoire pour le pétoncle d'Islande

² = Ouverture aux pêcheurs résidant de Sept-Iles à Pointe Parent sur une base expérimentale.

³ = Quota individuel

⁴ = Groupe de pêcheurs A et B

relevés de recherche réalisés périodiquement. De plus, pour les zones 16F, 16H et 15, il y a eu des relevés exploratoires en 2003.

Zones 16B, 16C et 16D

Les débarquements de ces zones, qui correspondent approximativement à la Haute-Côte-Nord, totalisaient 330 kg en 2003 étaient constitués uniquement de pétoncles d'Islande (Figure 3). Les zones 16B et 16C sont exploitées par quatre pêcheurs et tous les pêcheurs de pétoncles de la Moyenne-Côte-Nord ont accès à la zone 16D. L'effort est contrôlé par le nombre de permis émis et par des contingents dans les zones 16C et 16D et l'effort de pêche y est faible.

En 2003, il n'y a aucune pêche dans la zone 16C et un faible effort de pêche dans la zone 16B. Les débarquements de ces zones sont très variables et reliés à l'effort de pêche déployé. Les débarquements de la zone 16B ont été de 200 kg en 2003. Les rendements de pêche (journaux de bord) étaient estimés à 1,16 kg/h m, une diminution de 79 % par rapport à la moyenne des dix dernières années (Tableau 2). Il n'y a pas eu

d'échantillonnage des prises commerciales de l'unique bateau ayant pêché dans cette zone en 2003.

Dans la région de Rivière Manitu au phare de l'île aux Perroquets (zone 16D), les débarquements en 2003 ont totalisé 112 kg comparativement à 104 kg en 2002. Depuis 1996, les débarquements et les rendements ont été faibles en raison du caractère sporadique de l'effort pêche déployé dans cette zone. En 2003, la prise par unité d'effort (journaux de bord) a été estimée à 0,76 kg/h m (Tableau 2). Il n'y a pas eu d'échantillonnage des prises commerciales.

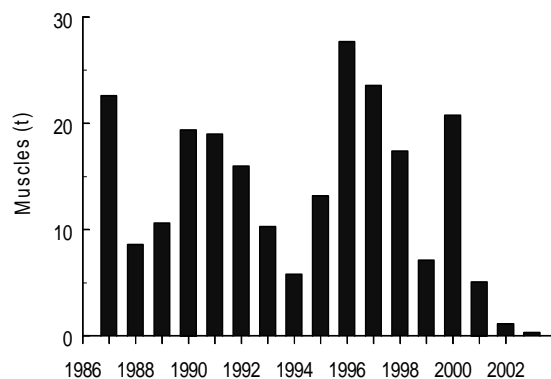


Figure 3. Débarquements de pétoncles des zones 16B, 16C et 16D.

Tableau 2. Prises par unité d'effort (kg de muscles par heure de pêche et par mètre de drague) estimées à partir des journaux de bord.

Année	16B	16C	16D
1993	1,82	2,94	
1994	2,80	1,89	
1995	1,38	7,60	
1996	1,00	7,86	1,46
1997		5,28	2,66
1998	1,84	8,99	0,87
1999	1,32	4,48	0,79
2000	3,06	6,37	
2001	2,32	3,02	0,24
2002		8,00	3,43
2003	1,16		0,76

Perspectives

Il y a peu de pêcheurs actifs dans les zones 16B, 16C et 16D et l'effort de pêche y est peu élevé et variable selon les années. Les informations sont partielles et insuffisantes dans ces zones et elles ne permettent pas de se prononcer sur l'état de la ressource.

Zones 16E, 16F, 16G et 18A

Sept permis de pêche donnent accès à la zone 16E, neuf aux zones 16F et 18A, et quatre à la zone 16G. Chacune de ces zones est contingentée et l'effort de pêche y est régi sur une base journalière et saisonnière. Les débarquements de pétoncles d'Islande de ces quatre zones de la Moyenne-Côte-Nord ont connu une forte hausse depuis le début des années 1980. Cette région est la plus productive du Québec tout en étant celle où les mesures de gestion sont les plus strictes.

La baisse de l'effort de pêche a été importante dans les années 1990. Elle est reliée à la mise en place de contingents individuels en 1991, à la réduction des saisons de pêche dans toutes ces zones et à la subdivision des zones. L'ajustement des quotas, à la baisse ou à la hausse selon les zones, a également influencé le niveau d'effort.

Le volume débarqué a atteint un sommet historique de près de 300 t de muscles en 1990 (Figure 4). En 1991, les débarquements ont subi une baisse importante, surtout dans les zones 16E et 16F. Par la suite, les débarquements ont suivi sensiblement les mêmes variations que les quotas mis en place. En 2003, les quotas ont été atteints dans les zones 16E et 16F, mais pas dans la zone 18A. Les débarquements de la Moyenne-Côte-Nord ont atteint 113 t de muscles en 2003, soit une augmentation de 33 % par rapport à 2002.

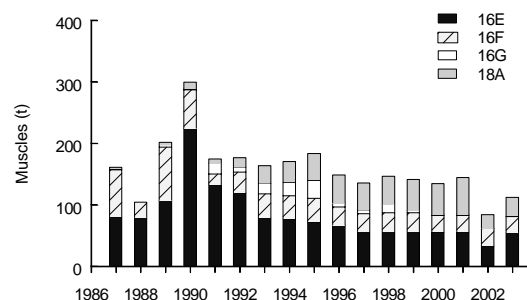


Figure 4. Débarquements de pétoncles des zones 16E, 16F, 16G et 18A.

Dans la zone 16E, les débarquements ont totalisé 55,6 t en 2003 (Figure 5). Si l'on exclut l'année 2002, caractérisée par un effort de pêche réduit, l'effort de pêche et l'indice d'exploitation sont stables depuis 1993. Les prises par unité d'effort sont stables depuis 1998. La taille modale du pétoncle (Figure 6) de même que le poids moyen des muscles débarqués à quai se situent dans la moyenne des dix dernières années. En 2001, les indices du relevé de recherche semblaient indiquer une diminution du nombre de pétoncles pouvant être recruté à la pêche à court terme, mais en 2003 des prérecrues entre 40 et 60 mm ont été observées (Figure 7). Le relevé de recherche de 2003 montre des densités des pétoncles de tailles commerciales supérieures au relevé de 2001 et similaires aux années 1990 et 1996 (Figure 8).

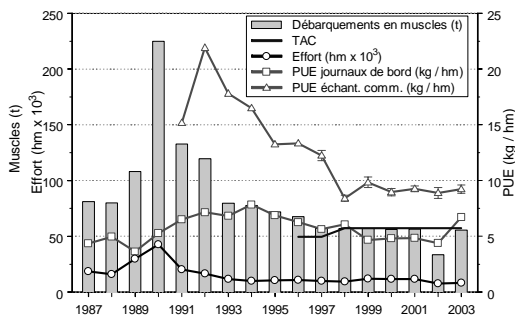


Figure 5. Débarquements de pétoncles, total admissible des captures (TAC), effort de pêche (heure de pêche standardisée pour un mètre de drague) et prises par unité d'effort estimés à partir des journaux de bord et des échantillons commerciaux de la zone 16E.

En 2003, les débarquements de la zone 16F ont totalisé 25,8 t avec un effort de pêche stable depuis 2000 (Figure 9). Depuis le début de la pêche dans cette zone, l'exploitation est concentrée au centre de la zone. Le relevé exploratoire effectué en 2003 montre qu'il y a deux autres gisements qui sont peu exploités à l'extérieure du gisement central. La prise par unité d'effort estimée à partir des journaux de bord est semblable à celle de l'an dernier et supérieure à la moyenne des dix dernières années. Par contre, la prise par unité d'effort estimée à partir de l'échantillonnage commercial montre une diminution en 2003, cette baisse pourrait s'expliquer toutefois par l'effet de la modification de la période de pêche. La taille modale des pétoncles débarqués est semblable à celle de 2002, soit 87 mm et est supérieure à la moyenne des 10 dernières années. De plus, le poids du muscle aux débarquements est aussi élevé par rapport aux années antérieures.

Les débarquements, l'effort et les rendements sont plutôt variables près de Natashquan dans la zone 16G (Tableau 3). Suite à deux années sans activité de pêche dans cette zone, les débarquements ont été de 490 kg de muscles en 2003.

Dans la zone 18A, le quota de 51 t n'a pas été atteint pour une deuxième année consécutive, les débarquements n'ayant été que de 30,9 t (Figure 10). L'effort de pêche a augmenté en 2003 et est de 17 % inférieur à la moyenne des dix dernières années. L'éloignement des gisements sur les côtes de l'île d'Anticosti et le faible prix du marché pour le pétoncle expliqueraient possiblement le désintéressement des pêcheurs pour l'exploitation de la zone au cours des deux dernières années. Les prises par unité d'effort des journaux de bord sont stables depuis 1999 alors que celles observées par les échantillonneurs en mer montrent une tendance à la baisse pour la même période. Les structures de tailles des pétoncles débarqués se situent dans la moyenne.

Perspectives

Actuellement, il est impossible de déterminer précisément la situation de la pêche dans toutes les unités de gestion de la Moyenne-Côte-Nord. La réduction de l'effort de pêche depuis l'adoption des contingents individuels en 1991 et la mise en place de nombreuses zones ont permis de répartir l'exploitation sur un plus grand territoire.

Depuis l'instauration du quota de 57,2 t en 1998, les prises par unité d'effort et l'effort de pêche se sont stabilisées dans la zone 16E. L'abondance de petits pétoncles dans les relevés de recherche de 2000 et 2001 a été confirmée dans le relevé de 2003 par la présence de pétoncles de taille entre 40 et 60 mm, ce qui permet de croire que la biomasse pourrait augmenter dans quelques années. Toutefois, en attendant que cette situation se confirme, il est recommandé de maintenir le statu quo.

Dans la région de l'île à la Chasse (zone 16F), il y a eu une baisse graduelle des rendements de 1994 à 1999. Les quotas ont été diminués à quelques reprises pour inverser cette tendance à la baisse, depuis, les débarquements sont constants. En

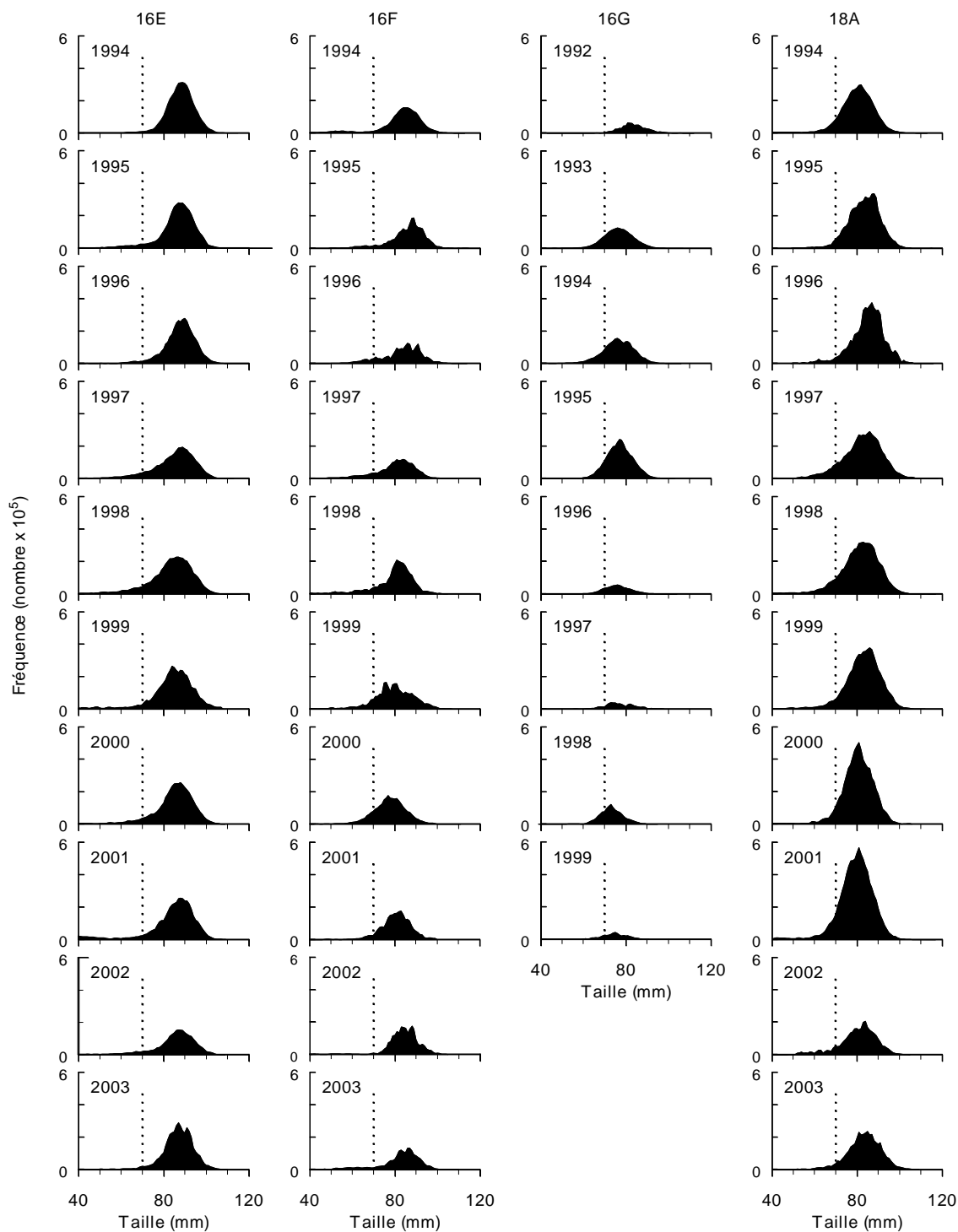


Figure 6. Structures de tailles des pétoncles d'Islande des zones 16E, 16F, 16G et 18A selon l'échantillonnage commercial. La ligne pointillée sépare les prérecrues (< 70 mm) des recrues (≥ 70 mm).

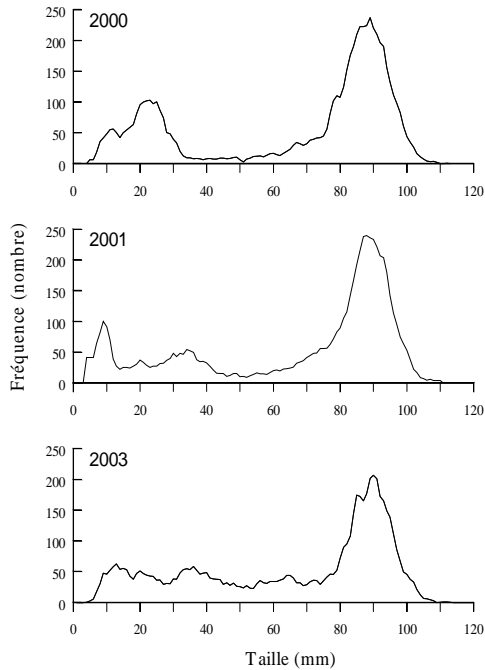


Figure 7. Structures de taille des pétoncles d'Islande échantillonnées à l'extérieur des îles de la Minganie (zone 16E) lors des relevés de recherche en 2000, 2001 et 2003.

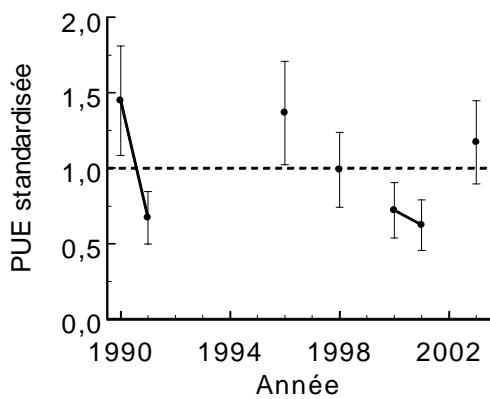


Figure 8. Indice de prise par unité d'effort standardisé (\pm erreur-type) lors des relevés de recherche en Minganie (zone 16E). La ligne pointillée représente la moyenne de la série 1990 - 2003.

2003, à l'exception de l'augmentation de la prise par unité d'effort de l'échantillonnage commercial, les indices commerciaux sont demeurés relativement semblables à ceux de 2002 traduisant pour l'instant une stabilité du stock. Par ailleurs, le relevé exploratoire réalisé à l'été 2003 avec la

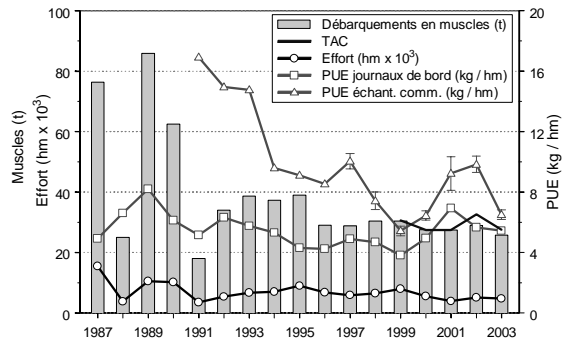


Figure 9. Débarquements de pétoncles, total admissible des captures (TAC), effort de pêche (heure de pêche standardisée pour un mètre de drague) et prises par unité d'effort estimés à partir des journaux de bord et des échantillons commerciaux de la zone 16F.

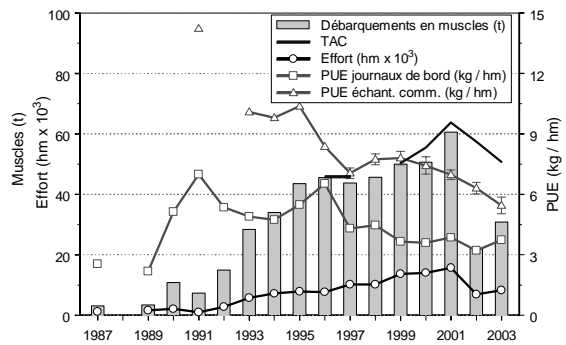


Figure 10. Débarquements de pétoncles, total admissible des captures (TAC), effort de pêche (heure de pêche standardisée pour un mètre de drague) et prises par unité d'effort estimés à partir des journaux de bord et des échantillons commerciaux de la zone 18A.

collaboration des pêcheurs a montré qu'il y avait deux autres gisements qui ne sont pas exploités dans cette zone, mais qui pourraient l'être même si ceux-ci sont plus profonds et les pétoncles sont un peu plus petits. Suite aux résultats du relevé exploratoire et des indices de pêches commerciales, il n'est pas recommandé d'augmenter l'effort de pêche sur le gisement principal.

Près de Natashquan (zone 16G), les débarquements, l'effort et les rendements commerciaux sont variables. En 2003, il y a eu un faible effort de pêche. La taille

moyenne des pétoncles d'Islande de cette zone est très petite, ce qui expliquerait le désintéressement des pêcheurs dans cette exploitation. Les informations sur cette zone sont partielles et elles ne permettent pas de se prononcer sur l'état de la ressource.

De 1999 à 2001, les quotas de la zone 18A ont été augmentés de façon substantielle à chaque année. Au cours de ces années, la hausse rapide des débarquements et l'augmentation croissante de l'effort de pêche ont inquiété parce qu'elles étaient accompagnées d'une diminution des prises par unité d'effort. Il n'était pas certain que le stock puisse supporter ces niveaux d'exploitation sans qu'il y ait d'impact négatif sur l'état de la ressource. En 2002 et 2003, les quotas ont été revus à la baisse et ceux-ci n'ont pas été atteints. Les diminutions de débarquements et le faible effort de pêche n'ont pas encore permis d'inverser la tendance à la baisse des rendements. Cette diminution des débarquements s'explique principalement par un désintéressement pour la pêche dans cette zone en raison du faible prix du pétoncle sur le marché et par les coûts d'exploitation qui sont plus élevés dans cette zone. Malgré ces faits, il est suggéré de maintenir le quota.

Zones 16H et 15

En 2003, il y avait huit permis pour la zone 16H ainsi que 33 permis permanents et 10 permis exploratoires pour le pétoncle d'Islande donnant accès à la zone 15. Avant 1992, les débarquements de la Basse-Côte-Nord étaient en majorité composés de pétoncles géants. De 1992 à 1998, les débarquements de pétoncles d'Islande en provenance des zones 16H et 15 ont pris une plus grande importance. Depuis 1998, les débarquements des deux espèces de pétoncles ont chuté en Basse-Côte-Nord et ont totalisé seulement 1,8 t de muscles en 2003 (Figure 11).

Depuis 1998, il n'y a eu aucun débarquement dans la zone 16H. De 1994 à 1998, les débarquements de la zone 16H

ont diminué passant de 15,9 à 1,7 t. La stabilité des rendements (journaux de bord) de la zone 16H depuis 1993 n'explique pas la chute des débarquements depuis 1993 (Tableau 3).

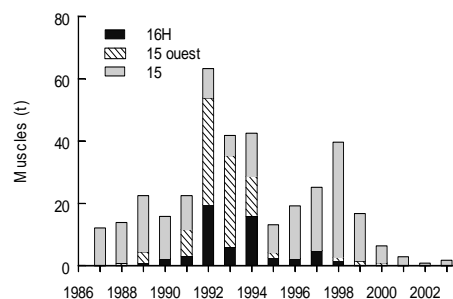


Figure 11. Débarquements de pétoncles des zones 16H et 15 de la Basse-Côte-Nord.

Tableau 3. Prises par unité d'effort (kg de muscles par heure de pêche et par mètre de drague) estimées à partir des journaux de bord.

Année	16G	16H	15	
			ouest	est
1993	3,16	2,58	2,75	1,14
1994	3,01	3,27	2,20	1,49
1995	2,63	2,15	1,40	1,12
1996	1,92	2,27		1,09
1997	1,58	2,64		1,42
1998	2,64	2,66	1,86	2,10
1999	3,76		3,63	2,16
2000	2,40		3,24	3,80
2001	1,45			1,64
2002				1,31
2003	3,63			1,64

Depuis 1998, les débarquements et l'effort de pêche ont chuté de façon importante dans la zone 15. De 1995 à 1998, les débarquements de la zone avaient augmenté allant de 8,7 à 36,9 t, mais depuis 1999, ils sont à la baisse. En 1999, la zone 16I a été incluse dans la zone 15 (ouest de la zone 15 actuelle). En 2003, les débarquements étaient de 1,8 t de muscles, soit une augmentation de 117 % par rapport à 2002 et une diminution de 86 % par rapport à la moyenne des débarquements des dix dernières années. Les rendements

ont augmenté de 25 % par rapport à ceux de 2002 (Figure 11 et Tableau 3).

À l'automne 2003, un relevé au pétoncle d'Islande a eu lieu sur la Basse-Côte-Nord entre Natashquan et Blanc-Sablon. Ce relevé a été fait dans le cadre du programme de collaboration en science des pêches (PCSP) et avec la collaboration du Regroupement des Associations des Pêcheurs de la Basse-Côte-Nord. Les résultats montrent que le pétoncle d'Islande est distribué sur tout le long de la Basse-Côte-Nord à des profondeurs entre 20 et 45 brasses mais en faible densité. Les densités les plus élevées ont été observées au large de Kegaska et de Blanc-Sablon.

Perspectives

Depuis plusieurs années, les débarquements de la Basse-Côte-Nord (zones 16H et 15) sont en constante diminution. Les informations sur ces zones sont partielles et insuffisantes et elles ne permettent pas de se prononcer sur l'état de la ressource.

La baisse des débarquements des deux espèces de pétoncles en Basse-Côte-Nord ces dernières années pourrait refléter le désintéressement des pêcheurs en raison, soit de la baisse des prix du pétoncle sur le marché, soit de l'obtention temporaire de permis de pêche pour d'autres espèces.

Étant donné le recrutement sporadique des deux espèces de pétoncles et les mortalités massives récurrentes observées chez le pétoncle géant, il y a possibilité d'une surcapacité de l'effort due au grand nombre de permis de pêche par rapport à la capacité des stocks. Il est donc recommandé de diminuer l'effort de pêche potentiel sur la Basse-Côte-Nord.

Mesures de conservation

Les mesures de conservation recommandées pour le pétoncle visent à préserver la capacité de renouvellement de chacun des gisements afin d'en assurer la

pérennité. Toute approche ciblant une augmentation du potentiel reproducteur, en laissant plus d'adultes sur le fond ou en créant des zones refuges, aurait un impact positif sur la conservation de la ressource. De plus, comme la production d'œufs d'un pétoncle est environ proportionnelle au cube de sa taille, il y aurait un gain net de productivité à laisser vieillir la population. Cette dernière tactique aurait pour effet secondaire d'augmenter le rendement par recrue et, par le fait même, la rentabilité commerciale.

Le pétoncle fraie à la fin de l'été et la déposition des juvéniles sur le fond se fait à l'automne. Le dragage des fonds avec les engins de pêche durant cette période réduit le potentiel reproducteur et perturbe les sédiments, ce qui affecte le succès de déposition des juvéniles sur les fonds. L'arrêt de la pêche durant la période de reproduction et lors de l'établissement des juvéniles sur le fond (août à novembre) limiterait l'impact négatif du dragage sur le substrat et favoriserait la survie des jeunes pétoncles.

Pour obtenir de plus amples renseignements

Contactez : Hugo Bourdages
Institut Maurice-Lamontagne
850, route de la Mer
C.P. 1000
Mont-Joli, Québec
G5H 3Z4
Tél. : (418) 775-0587
Télécopieur : (418) 775-0740
Courriel : bourdagesh@dfo-mpo.gc.ca

Références

Giguère, M., S. Brulotte et P. Goudreau.
2000. État des stocks de pétoncles des
eaux côtières du Québec. MPO Sec.
can. éval. stocks, Doc. de rech.
2000/086. xi + 46 p.

Ce rapport est disponible auprès du :

Bureau régional des avis scientifiques

Région du Québec
Pêches et Océans Canada
Institut Maurice-Lamontagne
C.P. 1000, Mont-Joli
Québec, Canada
G5H 3Z4

Téléphone : 418-775-0766

Télécopieur : 418-775-0542

Courriel : Bras@dfo-mpo.gc.ca

Adresse Internet : www.dfo-mpo.gc.ca/csas

ISSN 1480-4921 (imprimé)

© Sa majesté la Reine, Chef du Canada, 2004

*An English version is available upon request
at the above address.*



La présente publication doit être citée comme suit

MPO, 2004. Pétoncles des eaux cotières de la Côte-Nord du Québec en 2003. Secr. can. de consult. sci. du MPO, Rapp. sur l'état des stocks 2004/021.